



PRÉFET DE TARN-ET-GARONNE

DÉCLARATION POUR L'EXERCICE DE L'ACTIVITÉ
DE TRANSPORT PAR ROUTE DE DÉCHETS

- RENOUVELLEMENT -

Nom ou dénomination sociale de l'entreprise :

Adresse, téléphone, télécopie :

N° SIRET :

Préciser la nature des déchets pris en charge :

Déchets dangereux.

Déchets non dangereux.

Préciser le nom et les coordonnées de la personne à contacter en cas d'accident ou d'incident :

Nom :

Téléphone :

Télécopie :

Je m'engage à :

- ne transporter des déchets que vers des installations de traitement conformes à la loi du 19 juillet 1976 modifiée relative aux installations classées pour la protection de l'environnement ;
- procéder à la reprise et à l'élimination des déchets transportés par mes soins et que, le cas échéant, j'abandonnerais, déverserais ou orienterais vers une destination non conforme à la réglementation relative au traitement des déchets ;
- informer sans délai, en cas d'accident ou de déversement accidentel de déchets, le préfet de département territorialement compétent.

Nom du responsable légal de l'entreprise ou de son représentant :

Date :

Signature :

- Joindre : *un extrait de l'inscription au registre du commerce et des sociétés ou au registre des métiers de moins de 3 mois*
- préciser le nombre de véhicules affectés au transport de déchets